

Négociation salariale 2026

L'UNSA CAISSE D'ÉPARGNE A FAIT BOUGER LES LIGNES : AUGMENTATION GÉNÉRALE DE 1% POUR TOUS AU 1^{er} JANVIER

La négociation salariale, ouverte en octobre dans la branche Caisse d'épargne, s'est achevée ce 10 décembre. L'Unsa Caisse d'épargne avait affiché d'entrée son exigence de voir les employeurs tenir leurs promesses des années précédentes : proposer des mesures salariales plus favorables en cas de « retour à meilleure fortune ». Les excellents résultats 2025 annoncés dans toutes les Caisses d'épargne leur donne l'occasion de tenir parole.

En pareille circonstance, la revendication de base est d'atteindre le taux de l'inflation dans l'objectif, a minima, de maintenir le pouvoir d'achat des ménages de par les salaires, sans devoir tabler sur des primes hypothétiques. C'est bien faute d'avoir obtenu gain de cause sur ce domaine que ces dernières années l'UNSA-CE ne s'était pas portée signataire des accords salariaux proposés, très en retrait de l'augmentation du coût de la vie... alors que nos entreprises n'étaient en quoi que ce soit en difficulté.

→ Une proposition initiale trop timide pour l'UNSA-CE

La réponse des employeurs en novembre ne fut pas à la hauteur des attentes exprimées par nos négociateurs au nom des salariés, de tous les salariés. Une augmentation générale de seulement 0,7% pour une inflation de 1,2% pouvait être ressentie par nos collègues comme une provocation ! Il faut dire que l'affichage par nos dirigeants des très bons résultats des Caisses d'épargne, auxquels contribue largement l'engagement sans faille des salariés au quotidien et dans des conditions de travail souvent compliquées, peut choquer.

→ Les arguments porteurs de l'UNSA-CE

Notre rejet catégorique de cette proposition aura eu le mérite de pousser les employeurs à annoncer une meilleure offre à venir « *qui devrait vous satisfaire* » dit Béatrice Lafaurie (DRH Groupe). Rendez-vous était pris pour le 10 décembre. A quelle hauteur nos arguments et la perspective d'obtenir la signature de l'UNSA-CE allaient-ils porter ? En interne nous nous projetions sur une augmentation générale de 1% pour envisager de pouvoir signer.

→ Une nouvelle proposition cohérente pour l'UNSA-CE

Eh bien, c'est exactement la nouvelle proposition faite par Béatrice Lafaurie : une augmentation générale de 1% pour tous les salariés ! Voilà enfin une proposition cohérente liant les besoins justifiés des salariés et les moyens certifiés des entreprises.

→ Un accord signable pour l'UNSA-CE

Pour arrêter sa position de signataire ou non, l'UNSA-CE a pris le soin de consulter l'ensemble de ses sections régionales parfaitement au fait des attentes de nos collègues. C'est ainsi que, prenant en considération la couverture de l'inflation 2025 (ramenée à 0,9%) par une augmentation générale de 1% effective au 1^{er} janvier 2026, une large majorité s'est dégagée en faveur de la signature de l'accord. Voilà bien longtemps que les conditions de notre signature sur un accord salarial n'avaient pas été réunies !

**AVEC L'UNSA CAISSE D'ÉPARGNE,
LE SYNDICAT QUI S'ENGAGE POUR TOUS LES SALARIÉS**

Avec notre *APPLI*, soyez toujours bien accompagné.e !

Contact : Antoine Broage - Jean-David Camus - Philippe Cazeau - Michel Channac - Patricia Cottard - Franck Delagrande

UNSA CAISSE D'ÉPARGNE | 21-23 RUE DU DÉPART 75014 PARIS | Tél. 06 09 74 36 33 | ml@syndicat-unifie.net

